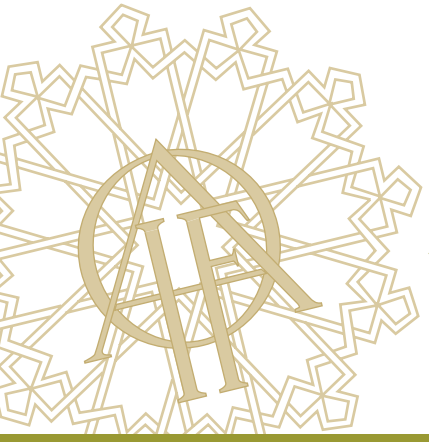
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



ANNALES ISLAMOLOGIQUES

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

AnIsl 28 (1995), p. 231-257

Jean-Noël Ferrié

«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711264	*La chapelle d'Osiris Ounnefer Neb-djefaou*	Laurent Coulon
9782724711752	*Guide du Caire Islamique*	Hadrien Collet
9782724711660	*Mélanges de l'Institut dominicain d'études orientales 41*	Adrien Candiard (éd.)
9782724711745	*Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE)*	
9782724711271	*Du côté de chez Zeus*	Emmanuel Botte (éd.), Hélène Cuvigny (éd.), Michel Reddé (éd.)
9782724711677	*La Description de l'Égypte*	Paul-Marie Grinevald
9782724711714	*La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne*	Sylvie Ayari
9782724711899	*BCAI 40*	

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

Jean-Noël FERRIÉ

« SCIENCES COLONIALES », CENTRALITÉ SCIENTIFIQUE ET PÉRIPHÉRIE SAVANTE

Le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global *

Je poursuis, dans le présent article, un but relativement restreint : montrer que la dénomination « science coloniale », désignant les sciences traitant des populations et des cultures humaines sous l'angle de la variété [1], est un jugement de valeur et non un jugement de fait et qu'elle ne possède pas, par conséquence, de valeur descriptive. Je soutiens, au contraire, qu'il ne saurait y avoir de « science coloniale » dans la mesure où (1°) il n'y a jamais eu production d'un savoir théorique inédit destiné au domaine colonial mais, seulement, utilisation de la science européenne normale afin de décrire les pays colonisés et leurs habitants ; et où (2°) la mise en ordre des uns et des autres par le discours scientifique de l'époque ne peut être considérée comme une pragmatique, dans la mesure où l'objet final de cette entreprise, son destinataire d'élection, n'est pas le pays colonisé mais le paradigme scientifique. J'insiste surtout sur le fait que les exemples de « science coloniale » sont toujours tirés de travaux produits par des « savants périphériques ». Je ne nie pas, ce faisant, l'existence d'une pragmatique comme projet, c'est-à-dire d'une volonté d'ordonnancement du réel impliquant la collecte d'informations, leur distribution à l'intérieur des nomenclatures savantes du colonisateur et l'utilisation de cette mise en forme afin d'agir sur le monde du colonisé et sur le colonisé lui-même. Je nie, en revanche, que l'anthropologie ait activement participé à la mise en œuvre de cette volonté dans la mesure où elle propose un savoir essentiellement spéculatif, portant sur l'origine et la hiérarchisation des civilisations. Certes, le caractère

* Cet article s'inscrit dans un travail de recherche poursuivi avec Gilles Boëtsch depuis 1989. Il présente sous une forme synthétique des matériaux issus de cette recherche commune.

1. Il s'agit principalement de la géographie, de la paléontologie, de l'archéologie, de l'anthropologie physique, de l'ethnographie et de l'ethnologie. Ces disciplines pouvaient être alors considérées comme faisant partie de l'anthropologie au sens large, dans la mesure où elles débattaient partiellement d'une même question : la diversité de l'homme. Le fondateur de l'anthropologie institutionnelle française, Broca, en définissait ainsi le champ d'action : « ... *chercher l'origine des variétés permanentes, des types héréditaires, des caractères si divers et en même temps si gradués qui constituent les races* [...] *déterminer les filiations des peuples,* [...] *retrouver les traces de leurs migrations, interroger leurs monuments, leur histoire, leurs traditions, leurs religions...* » (Broca, 1863, p. IX).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

fondamentalement « raciste » [2] de cette production ne s'accorde guère avec notre conception du regard qu'il convient désormais de porter sur les hommes des autres sociétés ; cependant, l'expression d'une juste désapprobation ne devrait pas nous entraîner à confondre la critique du paradigme raciologique du point de vue éthique et la critique d'une position scientifique erronée. L'une chose n'est pas l'autre et ne peut en tenir lieu. En effet, la dénonciation de la suffisance coloniale vis-à-vis des mondes non occidentaux élude assez généralement la critique des croyances scientifiques irréductibles au contexte colonial, qui en sont la cause.

Je vais essayer d'établir cette série d'assertions en recourant principalement aux textes de communications, d'articles et d'ouvrages produits durant la période coloniale. Il me paraît nécessaire d'éviter de « décontextualiser » les écrits portant sur l'Afrique du Nord – entendue, ici, dans le sens anglo-saxon du terme, c'est-à-dire du Maroc à l'Égypte –, en omettant de les comparer à l'ensemble de la production scientifique. L'habitude prise de les référer seulement aux situations coloniales crée, en effet, un biais d'interprétation évident, en suggérant que la situation de référence expliquerait à elle seule le contenu des textes. Au contraire, la comparaison avec le corpus théorique de la discipline, inscrit les travaux traitant de l'Afrique du Nord dans une perspective scientifique largement indépendante de la colonisation. À l'évidence, une référence n'invalide pas l'autre mais la pondère. Toutefois, si la comparaison « intra-scientifique » est nécessaire afin d'éviter certaines simplifications, la comparaison « intra-coloniale » ne l'est pas moins. L'un des arguments avancé en faveur de la thèse des « sciences coloniales » est le caractère principalement utilitaire du savoir élaboré sur les sociétés indigènes. Mais, s'il en était ainsi, les conceptions théoriques et les méthodes appliquées à une contrée devraient être relativement différentes de celles appliquées à une autre. Or, ce sont partout les mêmes, ce qui indique qu'elles relèvent d'un système unifié et conduit, par exemple, à atténuer quelque peu les explications « stratégiques » données aux divisions « raciales » établies par les colonisateurs entre les populations indigènes d'un même pays. La division classificatoire en groupes antagonistes est d'abord une façon de penser avant d'être un mode opératoire. Elle ne procède donc pas des faits locaux et de leur élaboration postérieure dans un idiome savant. Le principe d'unité de la science ainsi que sa mise en œuvre par la constitution de réseaux scientifiques (Callon, 1989), présentent un caractère singulièrement contraignant qu'il faut se garder de sous-estimer. On remarquera ainsi que, bien souvent, c'est l'idiome savant qui impose ses contraintes structurelles à l'idiome colonial ou que les deux se superposent sans coïncider, chacun conservant, parfois sous la plume d'un même auteur, l'autonomie de son processus de formalisation et d'homologation des faits.

2. En ce sens – uniquement – qu'elle repose sur l'idée non connectée à un projet politique que les groupes humains sont divisés en groupes stables, d'abord reconnaissables par les traits physiques (les « types »), et à l'intérieur desquels les caractères spécifiques sont transmis sans altération à travers le temps. Cette conception est une croyance zoologique, elle est appliquée à l'homme en tant qu'il relève des sciences naturelles et donc de la science linnéenne du classement (pour un rapide compte rendu sur cette question, cf. Boëtsch et Ferrié 1993c).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Je vais d'abord procéder à la réfutation de trois thèses répandues concernant la nature du « knowledge is power », l'invention politique des divisions classificatoires en groupes antagonistes – en m'appuyant sur un exemple lié à la conquête de l'Algérie – et le rôle de la centralité scientifique dans cette invention (1, 2, 3) ; j'insisterai, ensuite, sur l'opposition entre la « centralité scientifique » et la « périphérie savante » à propos d'une nouvelle classification des groupes humains proposée par Sergi, en 1911, qui attribue aux Égyptiens, aux Berbères et aux Européens une origine africaine (4).

1. ANTÉRIORITÉ DU « KNOWLEDGE IS POWER ».

La formule de Bacon suivant laquelle « knowledge is power » a inspiré la philosophie des Lumières, en lui donnant son principe d'action : reconstruire le monde en reformulant le savoir, ordonner le réel en réformant la pensée, libérer l'homme de l'asservissement aux préjugés et aux transcendances légiférantes, (Cassirer, 1966) [3]. Les Lumières et l'effort philosophique qui les caractérise sont donc essentiellement une pragmatique de la libération comme cela est écrit fort clairement dans l'opuscule de Kant « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? » (Kant, 1985). Cette pragmatique était tout d'abord un travail de tri des formes symboliques pertinentes (les constructions idéelles du monde décrivant l'usage et le fonctionnement des êtres) et des êtres eux-mêmes (les corps célestes, les espèces naturelles, les techniques...). Elle était ainsi de nature systémique, puisque le tri des êtres était la conséquence de la critique des formes symboliques opérée à partir d'un point de vue nouveau sur les êtres consécutif à une critique des formes symboliques. Prenons un exemple pour simplifier : Linné classe les hommes en six variétés (Linné, 1793). Il opère donc un tri entre les êtres sur la base d'un tri entre les formes symboliques (l'homme ne peut pas être conçu comme une exception dans l'ordre naturel et relève aussi de la taxinomie) rendu possible parce que le point de vue sur les êtres s'est lui-même modifié (les hommes ne sont plus considérés comme des êtres exceptionnels) [4]. On le voit, les coordonnées des êtres et des formes symboliques qui les décrivent ne sont pas séparables, tout se passe donc comme si la description réinventait le réel dans la mesure où elle agit sur l'ontologie (la définition des êtres pertinents et des limites de leur pertinence). Les auteurs des Lumières pensaient, en effet, que la redescription du monde selon des principes nouveaux le purifiait des êtres factices et que cette purification favorisait l'essor et l'emprise de la pensée organisatrice. La même nécessité de redescription du lien social est bien sûr à l'œuvre chez le Rousseau du *Contrat social*. C'est dans ce contexte de mise en ordre de l'ontologie, et avec les travaux de Blumenbach (1752-1840) [5], qu'a commencé à se développer un autre type de

3. Le *Discours préliminaire de l'Encyclopédie* (d'Alembert, 1965) est sûrement l'un des textes « philosophiques » qui énonce le plus clairement ce programme.

4. Cette question est abordée dans Boëtsch et Ferrié (1993c, p. 6-8).

5. Médecin et naturaliste allemand, précurseur de la craniologie, il utilisa cette discipline pour classer l'humanité en cinq races : caucasique, mongolique, éthiopique, américaine et malaise. Partisan de l'unité de l'espèce humaine, il fut un des premiers monogénistes.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

classement, fondé principalement sur la forme du crâne, la craniologie, qui permit de distinguer cinq « races » : la caucasique, la mongolique, l'éthiopique, l'américaine et la malaise.

Classer, ordonner, trier les êtres factices (les préjugés, les superstitions...), redécrire le monde suivant une nouvelle ontologie pour agir sur le réel, sont autant d'actions que l'on impute généralement à ce qui serait le programme de domination des sciences dites coloniales. Or, ce programme fut conçu au siècle des Lumières dans un but de libération. On peut inventer le scénario d'une « ruse de l'histoire » qui conduirait à son retournement dans les contrées exotiques colonisées par les Européens ou y voir, plus simplement, la preuve que la « modernité » est une entreprise néfaste, et que le développement des savoirs modernes impose à l'homme un carcan disciplinaire sans comparaison avec ceux inventés par les sociétés d'Ancien Régime. C'est la thèse de Foucault ou, plus exactement, une sorte de vulgate des écrits antérieurs à l'*Histoire de la sexualité* ; je ne prétends pas la discuter ici. Au demeurant, cela a déjà été fait de façon convaincante (Habermas, 1988 ; Rorty, 1993). Timothy Mitchell s'inspire pour une large part de cette thèse dans son livre « sur » la colonisation de l'Égypte (Mitchell, 1988), plaquant une problématique discutable - à propos de la société même où elle est censée s'appliquer - sur des faits égyptiens rapidement considérés (Alleaume, 1992) [6]. Insistons, néanmoins, sur l'antériorité du « knowledge is power » [7] par rapport à la période coloniale, sur sa signification « libérale » et, surtout, sur le fait qu'il s'appliquait à la réforme de l'Europe et non à la conquête du monde.

2. La division classificatoire en groupes antagonistes.

Bien souvent, on tente de démontrer le « knowledge is power » dans des applications locales qui, pour être circonscrites, n'en passent pas moins pour hautement significatives. L'attribution à une manipulation du type « diviser pour régner » de la division classificatoire des habitants d'une contrée en groupes antagonistes, offre une parfaite illustration de ce

6. Le droit d'utiliser des œuvres philosophiques pour discuter de faits sociaux n'est pas, ici, en question par attachement positiviste au monde de l'empirie, mais simplement parce que l'auteur ne respecte pas ce que l'on pourrait nommer le « principe de la double référence », et qui veut que l'on apporte une même attention à la juste qualification des instruments d'analyse qu'à la qualification des faits. Faute de quoi, on s'expose à critiquer des processus imaginaires. Ceci n'empêche pas, par exemple, d'étudier les « expositions coloniales » comme « une mise en spectacle », mais interdit d'y voir la preuve que l'« Orient » est aliéné au point de se mettre lui-même en scène suivant une scénographie occidentale, de se voir avec les yeux de l'autre. Ghislaine Alleaume en a donné la raison factuelle (1992, p. 171). L'objection peut aussi être présentée sous une forme « philosophique » : les jeux d'images, de formes et les logiques d'ordre et de vérité de l'Occident sont instrumentalisables et réversibles car il s'agit d'une rhétorique et non d'une pragmatique, d'un discours qui discipline des corps fictifs qu'il invente pour s'énoncer et non des corps réels. Or l'insertion sociale d'une rhétorique n'est pas comparable à l'exécution d'une mesure de police.

7. L'éditeur américain d'une série d'articles et d'entretiens de Foucault utilise significativement une forme réduite de cette expression – *Knowledge/Power* – comme titre du recueil (Foucault, 1981). Elle livre sans doute moins le contenu de l'œuvre qu'elle n'en résume la vulgate.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

genre de tentatives. On tient, par exemple, pour évident que la dichotomie « Arabes / Berbères » puisse être expliquée par la volonté du colonisateur d'opposer deux populations indigènes [8]. Mais, ce n'est pas en expliquant au public colonial que deux groupes sont antagonistes que l'on parvient effectivement à les opposer, car l'opposition au nom d'identités différentes doit, pour être efficace, parvenir à mobiliser les croyances des membres des groupes eux-mêmes. Or, on ne peut sérieusement penser que la production anthropologique ait servi à convaincre les « Berbères » qu'ils étaient radicalement différents des « Arabes ». Elle n'aurait pas davantage servi à convaincre les militaires de l'existence d'une opposition pertinente entre ces deux populations puisque, recherchant strictement un moyen d'action efficace, l'étude d'une cause factice ne devait avoir que peu d'intérêt pour eux. Si la division « Arabes / Berbères » ne servait donc à convaincre ni les indigènes ni les militaires, on voit mal d'où pouvait venir l'intérêt qu'elle suscitait. Toutefois, si l'on abandonne l'idée de manipulation, il devient, au contraire, assez aisé de l'expliquer. Il suffit, en effet, d'admettre que le colonisateur y croyait. La division n'aurait donc pas été inventée pour agir, mais l'action aurait été conduite sur la base d'un savoir préalable qui n'offrait, au demeurant, un plan pour l'action que dans la mesure où il était tenu pour vrai. Ce que confirme l'histoire de la classification raciale des populations du Maghreb.

Le sujet est maintenant assez connu (*e.g.* Boëtsch et Ferrié, 1989 ; Haoui, 1993 ; Pouillon, 1993 ; Thomson, 1987, 1993) pour que l'on puisse relater rapidement comment cette division s'est imposée comme quelque chose de relativement crédible et suivant quel modèle. Remarquons, d'abord, que l'originalité et la diversité des populations du Maghreb dans l'ensemble « arabe » est clairement attestée dans les récits de voyages du XVIII^e^ siècle (*e.g.* Laugier de Tassy, 1757 ; Peysonnel, 1838 ; Poiret, 1789), de même que la différence linguistique séparant les « Berbères » des « Arabes ». C'est ainsi que des voyageurs comme Shaw [9] et Høst [10] rédigèrent, l'un un vocabulaire de langue « Showiah », l'autre un vocabulaire de langue « tamazirgt » et que Venture de Paradis composa, à la fin du XVIII^e^ siècle, une grammaire et un dictionnaire de langue berbère (Venture de Paradis, 1844). Au début, du XIX^e^ siècle, les catégories sont loin d'être fixées et varient principalement autour de trois

8. Notons, au passage, que nous avons affaire ici à un exposé auto-réfutant car, si l'on affirme que l'invention de la dichotomie a servi à opposer deux populations, on énonce qu'elles existaient préalablement à l'opposition classificatoire qui est censée les avoir inventées.

9. Auteur de *Travels or Observations Relating to Several Parts of Barbary and the Levant.* (Oxford, 1734). La traduction française de son ouvrage par les soins de J. MacCarthy (*Voyage dans la régence d'Alger ou description géographique, physique, philologique, etc., de cet État)* est contemporaine de l'invasion de la Régence d'Alger par les troupes françaises. C'est à Shaw que se réfèrent les partisans comme les adversaires de l'hypothèse vandale. Selon lui, en effet, les indigènes blonds de la Régence seraient les descendants des Vandales vaincus par Bélisaire (sur l'évolution de cette question, Boëtsch et Ferrié, 1991). Remarquons, cependant, que l'hypothèse vandale avait été préalablement formulée par Morgan dans *A complete History of Algiers* (Londres, 1731) (Thomson, 1993).

10. Auteur de *Nachrichten von Marokos und Fes in den Jahren 1760 bis 1768.* Kopenhagen, 1781 (trad. de *Efterretninger sin Morokos og Fes salmede der i Landens fro Ao 1760 til 1768.* Kopenhagen, 1779).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

groupes dont l'origine, les particularités et les contours sont relativement mal déterminés : les « Arabes », les « Berbères » et les « Maures ». L'étude du questionnaire proposé par Malte-Brun aux voyageurs se rendant à Alger et à Tunis (Malte-Brun, 1824) témoigne bien de cette indétermination (Thomson, 1993). Les contours des distinctions entre populations en sont au centre. Elle prend partiellement fin, en 1847, avec l'ouvrage de Daumas et Fabar consacré à la Grande Kabylie (Daumas et Fabar, 1847). Cet ouvrage oppose assez radicalement les « Kabyles », indigènes et anciennement chrétiens, aux « Arabes » envahisseurs. Or, on observera que la prolifération des groupes est le fait de voyageurs et leur réduction en une opposition bipolaire le fait de militaires [11], jamais des savants qui apparaissent ainsi tributaires des observations d'autrui auxquelles ils tentent de donner une certaine cohérence, en demandant de nouvelles observations selon un plan raisonné.

François Pouillon a justement mis en avant le problème de la compréhension des voyageurs, afin d'expliquer l'inflation des groupes et des dénominations (Pouillon, 1993). Ceux-ci collectent des informations « en passant », dans des dialectes qu'ils ne connaissent pas ou connaissent mal, sont tributaires de l'idiome explicatif de leurs informateurs, ne se livrent pas, en général, à des enquêtes systématiques et notent des renseignements par ouï-dire. En d'autres termes, la relation de voyage n'est pas un genre fiable si l'on veut l'utiliser pour élaborer des catégories stables ; il relève du récit et non de la monographie. C'est pour remédier à ces inconvénients que Malte-Brun établit un questionnaire afin de guider les observations des voyageurs. Il n'est donc pas étonnant que les dénominations des groupes soient flottantes dans la période précédant la colonisation et en voie de stabilisation dès le début de la période coloniale. L'intensification de la présence d'observateurs (militaires, administrateurs, savants et voyageurs) et la possibilité, qui en découlait, d'éprouver quotidiennement la validité des définitions, aboutit à une relative rationalisation des catégories. C'est ainsi que la catégorie « Maure » disparaît quasiment dès la deuxième décennie de l'occupation de l'Algérie [12]. La réduction de l'hétérogénéité des noms est donc une conséquence « naturelle » de la colonisation comme fait de présence, et ne participe pas d'une stratégie coloniale. Ce qui, en revanche, est indéniablement stratégie coloniale, est l'invention de l'opposition entre ces deux catégories en tant que ressource politique. Toutefois, l'idée d'une opposition des peuples entre « peuple vainqueur » et « peuple vaincu », « envahisseurs » et « envahis », ne doit pas être mise au compte de l'inventivité des propagandistes et des chroniqueurs de la conquête : elle se coule dans un schème explicatif déjà utilisé, par exemple, pour expliquer, sous l'Ancien Régime, la division entre nobles et roturiers, les premiers étant présentés comme les descendants des

11. Ainsi l'article *signé* Bugeaud, alors Gouverneur général de l'Algérie, qui parut en 1845 dans la *Revue de l'Orient* : « Des diverses races qui peuplent l'Algérie, les Arabes et les Kabyles ».

12. La catégorie se maintient, cependant, dans la carte postale, jusqu'au début du XX^{e} siècle. Elle s'applique presque exclusivement à des scènes de nu féminin présentées comme des scènes typiques de la vie quotidienne (Boëtsch et Ferrié, 1993b).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

envahisseurs francs et les seconds comme les descendants des gallo-romains. Au demeurant, un exemple plus proche s'offrait sans doute aux inventeurs de l'opposition « Arabe / Berbère » : la politique de Bonaparte vis-à-vis des Coptes en Égypte, considérés comme les véritables indigènes (Roy, 1878) soumis aux « envahisseurs » mamelouks [13]. Les Mamelouks étaient, en effet, clairement classés comme les descendants d'« esclaves d'Asie » (Volney, 1821) ou du Caucase (Larrey, 1829) ; au contraire, les Coptes – différenciés des « Arabes », chez ces mêmes auteurs – passaient pour descendre des populations indigènes, encore que l'on ne s'entendît point sur leur origine exacte. C'est sur la base de cette opposition que Bonaparte recruta sa « Légion copte » et organisa le corps des « Mamelouks ».

Comme savoir, l'opposition « Arabe / Berbère » ne relevait donc pas d'une stratégie mais, au contraire, s'imposa aux colonisateurs comme une description objective des choses. C'est donc sur des faits préalablement spécifiés que ceux-ci formulèrent la doctrine de l'utilisation (toute relative, au demeurant) du particularisme berbère. Revenons, cependant, au point de vue de l'anthropologie qu'il ne faudrait pas confondre – comme le firent quelque peu Philippe Lucas et Jean-Claude Vatin (1975) – avec celui des voyageurs et des militaires. Je n'ai jusqu'à présent évoqué que ces derniers et l'utile commentaire bibliographique de Camille Lacoste-Dujardin, consacré à la fabrication du mythe berbère entre 1840 et 1891 (Lacoste-Dujardin, 1984), ne fait pas davantage référence à des travaux scientifiques de quelque ampleur. Or, ils existent mais témoignent précisément d'un véritable décalage entre le discours scientifique de l'époque et la vulgate coloniale présentant un *antagonisme racial politiquement utilisable entre deux groupes stables, clairement délimités.*

3. Centralité scientifique et périphérie savante.

Le débat ne porte plus, alors, sur la réduction de l'hétérogénéité des populations, en quelque sorte créée par des voyageurs mal informés, en une mixité bipolaire, rapidement reconnue par les colonisateurs et constituée, selon eux, de deux groupes « purs » et de groupes hybrides issus de différents mélanges entre les deux groupes « purs ». Il porte sur la stabilité des groupes ainsi répertoriés et sur la fixité de leurs attributs. Si la question paraît rapidement tranchée pour Daumas et Fabar (1847), elle ne l'est pas pour l'anthropologie académique. Cette discipline était, par excellence, la discipline de l'étude des populations et des cultures humaines sous l'angle de la variété. L'histoire de sa formulation et de son institutionnalisation est longue (Blanckaert, 1988a ; 1988b ; 1989) [14].

13. Une comparaison à ce sujet figure dans Ageron (1976). Comme l'opposition « Arabe / Berbère », l'opposition « Mamelouks / Copte » sont des avatars de la conception naturaliste des divisions sociales.

14. Pour les XVI[e] et XVII[e] siècles, voir Hogden (1964) ; pour les XVII[e] et XVIII[e] siècles : Gusdorf (1969, 1972) ; pour une étude du thème de l'infériorité raciale, Haller (1972). Gould, quant à lui, a donné une très sévère critique de l'anthropologie physique, de son idéologie et de ses méthodes (Gould, 1983). Stocking a rassemblé une série d'articles sur cette discipline et son évolution (Stocking, 1988).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Elle s'achève en France avec la création de la Société d'anthropologie de Paris (1859) et le début de la publication des collections de bulletins et mémoires de cette société. Celle-ci comptait maints savants renommés tels Broca [15], son fondateur, Topinard [16], Quatrefages [17], Hamy [18] ou Pruner-Bey [19]. Les questions coloniales n'étaient pas son objet privilégié : elle étudiait l'homme comme espèce vivante, insérée dans un milieu et dans une histoire (Topinard, 1876). La tâche principale impliquée par cette conception, était le classement des variétés humaines observables suivant des critères morphologiques précis. C'est, en d'autres termes, la poursuite et l'intensification de l'entreprise linnéenne avec, toutefois, (a) une nouvelle conception du classement ainsi que (b) des critères classificatoires. Le classement n'est plus conçu comme une taxinomie respectant des analogies formelles (Topinard, 1884) mais comme une méthode de rangement selon des identités, un « *arrangement généalogique* » suivant l'expression de Darwin (1876 : 494). Les subdivisions sont donc aussi des ramifications, des trajectoires et des séparations.

Prenons un exemple : dans un classement linnéen si A se subdivise en AA et AB, cela ne signifie pas que AA et AB soient des transformations de A, mais que les trois possèdent le caractère A ; au contraire, dans un classement de type généalogique, AA et AB sont des transformations de A. À partir de la première forme de classement, il n'est pas possible d'établir de comparaison évolutive (comment, par exemple, AA est une transformation de A) ou évaluative (comment AA a conservé les attributs de A alors que AB les a partiellement perdus). Il est, en revanche, possible d'établir les deux types de comparaisons à partir de la seconde façon de classer, puisque la présence du caractère A dénote l'origine commune de toutes les combinaisons dans lesquelles il figure. A est un fil conducteur. En ce sens, le classement est le résumé d'une évolution : il établit l'apparentement des peuples mais surtout leurs mouvements, car les types existants (les résultats finaux des ramifications successives) sont insérés dans des nomenclatures spatialisées. Il n'y a pas, par exemple, un « type noir » mais un « type africain », un « type brun » mais un « type brun méditerranéen », un « type

15. Chirurgien et anatomiste, professeur à la faculté de médecine. Il créa la *Revue d'anthropologie*, en 1872, avec l'aide de Topinard, puis l'École d'anthropologie. Il fut le promoteur de l'Association française pour l'avancement des sciences (1824-1880).

16. Médecin, élève de Broca, il occupa la chaire d'anthropologie biologique à l'École d'anthropologie (1830-1911).

17. Professeur d'anatomie et d'ethnologie au Muséum d'histoire naturelle, en 1855. Il « découvrit » avec Hamy que la race de Cro-magnon était une race fossile nouvelle (1810-1892).

18. Médecin de formation, il se livra à des études d'anthropologie sous la direction de Broca. En 1870, il publia un *Précis de paléontologie humaine* (1870) et deux ans plus tard obtint le poste d'aide-naturaliste au Muséum auprès de Quatrefages. Il fut l'organisateur de nombreuses missions scientifiques et devint directeur du musée d'ethnographie du Trocadéro en 1880. En 1892, il obtint la chaire d'anthropologie du Muséum d'histoire naturelle. Avec Quatrefages, il se consacra durant sept ans (1875-1882) à l'édition de *Crania ethnica* qui resta, jusqu'à la première décennie du XIX[e] siècle, la « base essentielle » des études anthropologiques (1842-1908).

19. Médecin et ethnologue allemand, il arriva au Caire après un séjour à Paris. En Égypte, il devint professeur d'anatomie, directeur de l'hôpital militaire et médecin d'Abbas Pacha (1834). Il fut un des fondateurs de la pathologie comparée (1808-1882).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

blanc » mais « un type caucasique ». La présence, dans divers lieux, de populations présentant des caractères communs permet de tracer un parcours. Ainsi, si l'on trouve une combinaison AD en Afrique du Nord, une combinaison AC en Égypte, que des documents archéologiques attestent de la présence d'une combinaison AB à l'époque de la XIV[e] dynastie et que l'on découvre en Europe du Nord un type préhistorique AA, on sera enclin à en déduire qu'une migration qui a commencé en Scandinavie à l'époque préhistorique a abouti à peupler partiellement le nord de l'Afrique, de l'est vers l'ouest. *En d'autres termes, la reconnaissance des formes permet d'écrire l'histoire à condition que l'on assimile les analogies à des identités.*

Ceci suggère, bien sûr, la possibilité de nombreuses manipulations : il y a toujours des occasions pour élaborer des fictions historiques, les changer ou les mettre en concurrence. Mais la reconnaissance des formes est, ici, produite par des techniques incommensurables avec le discours historique dans lequel on tente de l'insérer. Elle résulte des procédures en cours dans les sciences naturelles et de leur spécification à l'anthropologie physique, en d'autres termes des critères classificatoires. Si je veux dire que les peuples du Nord de l'Afrique sont d'origine nordique, je dois mesurer des séries de crânes (les crânes correspondant aux combinaisons AA, AB, AC et AD), prouver que les séries s'inscrivent dans un continuum et réussir cette épreuve en respectant les conditions de validité requises pour l'homologation des autres épreuves du même type. Ainsi, en tenant un discours sur l'histoire et en m'engageant dans une justification anthropologique, je me soumets au jugement d'une collection de crânes [20] et d'un ensemble d'outils destinés à les mesurer [21]. Ces objets sont extérieurs à mon discours et lui imposent des contraintes qu'il ne maîtrise pas. Si le résultat de cette épreuve me déplaît, il m'est seulement possible d'inventer un nouveau système d'épreuves ou de tricher. Inventer un nouveau système d'épreuves (d'autres façons de mesurer ou d'autres compas) est une solution coûteuse, car la validation du système se ferait aussi par référence aux procédures de la discipline dans laquelle je recherche cette validation ; tricher est un autre type de solution coûteuse, une tricherie pouvant toujours être découverte et n'apportant pas de résultats probants, puisqu'ils ne pourront être reproductibles que si je reproduis aussi la tricherie.

Dans les sciences, les procédures sont d'autant plus déterminantes qu'elles incorporent plus d'objets, de techniques et demandent davantage de collaborations. De sorte que si l'on veut changer des conclusions insatisfaisantes, à la suite d'une épreuve qui a mal tourné (ou parce qu'il n'y a pas d'épreuve possible pour ce que l'on veut montrer), il faut tenter quelque chose qui ressemble fort à une révolution paradigmatique (Kuhn, 1983). Or, on ne voit pas l'intérêt qu'auraient des savants, occupant une position centrale dans un champ scientifique, à se livrer à une telle opération pour satisfaire à des lubies coloniales, c'est-à-dire à risquer leur renommée comme producteurs d'un savoir reconnu dans le seul but de

20. Sur les collections de crânes, voir Dias (1989).

21. Je m'inspire ici (assez librement, à vrai dire) des travaux de Boltanski et Thévenot (1991) et de ceux de Callon et Latour (1991). Il est utile de se référer aux commentaires de Chateauraynaud (1991).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

légitimer des stratégies coloniales n'interférant que très marginalement avec leur activité habituelle. La reconnaissance d'un savant peut être décrite en termes politiques, mais c'est une politique indissociable de l'homologation scientifique des résultats. En d'autres termes, les savants qui auraient la possibilité de créer une « science coloniale » – c'est-à-dire d'inventer un système d'épreuves permettant la validation d'un groupe d'énoncés colonialement utiles – n'ont aucun intérêt à le faire. Ils ont, au contraire, tout intérêt à défendre la rigueur, c'est-à-dire l'orthodoxie méthodologique et la probité scientifique. Défendre l'orthodoxie méthodologique signifie, à la fois [22], protéger le paradigme en cours grâce auquel on occupe une place centrale dans la centralité scientifique et qui permet de produire assez facilement des interprétations convaincantes de la réalité, dont on imagine mal comment elles pourraient subsister s'il fallait les considérer d'un autre point de vue. Défendre la probité scientifique, signifie contredire un énoncé, que l'on ne désapprouve pas, parce qu'il néglige le respect des procédures ou, à l'inverse, donner son assentiment à un énoncé que l'on désapprouve mais qui satisfait à un protocole d'épreuves reconnues.

Un exemple remarquable du primat de l'orthodoxie et de la probité est donné par le débat Topinard/Duhousset sur la reconnaissance des caractères « berbères » (Boëtsch et Ferrié, 1989). Résumons très rapidement ce débat. Dans la première édition de son *Anthropologie*, Topinard (1876), faisant le catalogue des différents types humains contemporains, y fait figurer un dessin du colonel Duhousset, représentant censément un Kabyle, afin d'illustrer sa définition du type berbère. Quelques années plus tard, revenant d'un court voyage en Algérie, Topinard admit, lors d'une séance de la Société d'anthropologie de Paris où il rendait compte de son séjour algérien, que le portrait de Kabyle illustrant le « type berbère » était, en fait, un « type arabe » [23]. Il s'ensuivit une vive polémique avec Duhousset alors membre de la Société. Ce changement d'identité d'un « Berbère » en un « Arabe », révélait tant la faiblesse des critères typologiques retenus par Topinard, dans sa première définition, que la difficulté à opérer une distinction nette entre les deux types postulés. L'auteur de l'*Anthropologie* en tint compte [24] puisque, lors d'une communication ultérieure à la Société, il affirma que (a) la distinction globale entre « Arabes » et « Berbères » est d'abord une distinction linguistique, au demeurant trompeuse puisque des « Berbères » peuvent être arabophones et des « Arabes » berbérophones ; et

22. Le réductionnisme sociologique pousse à ne voir, dans les préférences paradigmatiques et épistémologiques des acteurs, que la poursuite d'une stratégie concurrentielle, à l'intérieur de laquelle les énoncés scientifiques sont principalement des moyens. On oublie, cependant, que pour être un moyen convaincant, l'énoncé scientifique doit être validé en tant que ressource utilisable dans le champ, c'est-à-dire être doté d'une valeur de vérité en tant que « savoir ».

23. Le débat (séance du 2 juin 1881) figure dans les *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris*, t. IV (3e série), p. 470-477.

24. Toutefois, il ne procédera pas à une rectification dans les rééditions de l'*Anthropologie*. Le portrait fautif figure cependant comme « type arabe d'Algérie » dans un ouvrage ultérieur de Topinard, les *Éléments d'anthropologie générale* (1885).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

que (b) sur le plan proprement anthropométrique les différences entre les deux groupes étaient minimes (Topinard, 1886). Il ne faisait là que répéter les conclusions de Quatrefages et Hamy, qui avaient déjà noté, dans leur *Crania ethnica*, la faible différence entre « Arabes » et « Berbères » du point de vue craniométrique (Quatrefages et Hamy, 1873-1875). Faible différence, indécision des mesures, mélanges entre « Berbères » et « Arabes » rendent difficile d'isoler les caractères distinctifs des uns et des autres, arabophonie des « Berbères » et berbérophonie des « Arabes » compliquant encore cette opération : Topinard ne craint pas de démentir Duhousset et de contredire, en même temps, la thèse d'une claire différenciation entre « Arabes » et « Berbères ». Un anthropologue occupant une place centrale dans la centralité scientifique préfère défendre la scientificité de sa discipline ; un colonel, savant amateur, préfère, quant à lui, défendre la qualité de ses observations. De l'un à l'autre, les systèmes de pertinence divergent. C'est parce que Topinard considère d'abord la distinction « Arabes / Berbères » comme un problème classificatoire qu'il ne tient pas compte du point de vue « militaire » ; c'est parce que Duhousset considère, au contraire, cette distinction du point de vue « algérien » qu'elle lui paraît évidente.

En fait, qui furent, en France, les anthropologues spécialistes de l'anthropométrie et de la raciologie berbère ? Bertholon et Chantre, les auteurs de *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale.* Ils présentèrent dans cet ouvrage une description affinée non plus du type « berbère » mais des différents types « berbères » (Bertholon et Chantre, 1913) [25]. Ils distinguèrent six types :

1° un type dolichocéphale mesorhinien de petite taille ;
2° un type dolichocéphale platyrrhinien de petite taille ;
3° un type dolichocéphale lepthorhinien de haute taille ;
4° un type dolichocéphale platyrrhinien de haute taille ;
5° un type brachycéphale mesorhinien de petite taille ;
6° un type brachycéphale platyrrhinien de petite taille.

La typologie étant strictement somatique, on s'attendrait à ce que les ensembles ainsi distingués n'aient pas de profondeur historique. Ce ne devrait être qu'une façon de classer, selon les formes et les mensurations, un ensemble plutôt confus de personnes. Or, il n'en est rien : à chacun de ces types, Bertholon et Chantre font exactement correspondre une population antique :

1° les Zeugitans ;
2° les Mélano-Gétules ;
3° les Numides ;
4° les Maurétaniens et les Gétules ;
5° les Lotophages ;
6° les Byzantes.

25. Notons qu'un précédent travail de ce type, s'appuyant sur des recherches de terrain relativement importantes mais limitées à la Tunisie, avait été publié dans le *Bulletin de géographie historique et descriptive* (Collignon, 1887).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Par ailleurs, le seul Bertholon leur consacra de nombreux travaux, afin de prouver leur origine européenne (Ferrié, 1993). Il défendait l'idée selon laquelle les Berbères descendraient des anciens Libyens, peuple pélasgien d'origine nordique venu dans le nord de l'Afrique en passant par l'Asie Mineure et l'Égypte, et héritier de la civilisation égéenne (Bertholon, 1897).

Les travaux de Bertholon ont été critiqués de son vivant par d'autres savants qui considéraient que ses méthodes étaient trop aventureuses [26], car des analogies lui suffisaient à construire des identités et des continuités. Un petit jeu de formes géométriques découvert sur une série restreinte d'objets datant du néolithique européen et présentant quelques similitudes avec certains motifs de tatouages berbères, lui permettait d'affirmer la commune provenance des uns et des autres. Il en profitait alors pour expliquer que les tatouages représentaient de façon stylisée la navette d'une déesse libyenne, avatar local de l'Athéna des Grecs (Bertholon, 1904). L'œuvre protéiforme de Bertholon était nourrie de lectures anthropologiques, archéologiques, linguistiques et historiques. Pour autant, il ne respectait pas le système d'épreuves reconnu par la communauté scientifique et auquel il aurait dû se soumettre pour valider ses hypothèses concernant l'origine des « Berbères ». Ses séries comparatives n'étaient pas consistantes et ses argumentations sollicitaient d'autres disciplines que l'anthropologie, c'est-à-dire relevaient d'autres systèmes d'épreuves dont il ne demandait jamais le jugement. Il préférait procéder par cumul d'arguments, par corroboration : il défendait donc une thèse et non une discipline. Grand colon en Tunisie, il semble offrir l'exemple type de la compromission de la science et du colonialisme. Or, il n'en est rien car il occupe une place marginale dans l'école anthropologique (si l'on peut même dire qu'il y occupe une place) et qui n'est pas sans évoquer la place des spécialistes du Maghreb, à l'époque coloniale, dans l'école sociologique française (Valensi, 1984). Il appartient, certes, à la Société d'anthropologie mais comme membre correspondant ; il est, certes, médecin [27] mais ne s'est jamais formé à l'anthropologie physique auprès des maîtres de la discipline ; il publie, certes, beaucoup mais dans la revue qu'il a créée et qui n'est pas une revue d'anthropologie [28]. Un même constat peut être fait à propos de Chantre qui occupait aussi une position périphérique dans le champ de l'anthropologie française (bien qu'elle le fût moins que celle de Bertholon). Il était sous-directeur du Muséum d'histoire naturelle de Lyon, fondateur de la Société d'anthropologie de cette ville [29] et membre honoraire de

26. Par exemple, par Bates dans *The Eastern Libyans* (1970).

27. Pour des raisons tenant à la place centrale accordée à l'étude de l'homme biologique, l'anthropologie physique fut d'abord une discipline de médecin.

28. Il s'agit de la *Revue tunisienne*, organe de l'Institut de Carthage dont il fut le fondateur (sur ces questions, voir Chantre, 1915).

29. Qui sont des créations provinciales inspirées du modèle parisien mais ne sont pas pour autant, des lieux où s'élabore un savoir original. La Société d'anthropologie de Lyon peut, assez exactement, être comparée aux nombreuses sociétés de géographie de province, créées au XIX[e] siècle, sur le modèle de la Société de géographie de Paris (sur cette société, voir Fierro, 1983).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

l'Institut d'Égypte, « privilège » qu'il partageait avec un nombre très considérable de personnes.

Prenons, pour finir, un autre exemple qui nous éloigne de la mesure des crânes : celui du fondateur de la « théorie celtique », Féraud. On sait que lors de la colonisation de l'Algérie le modèle romain était fort en vogue auprès des militaires et des théoriciens de la conquête (Benabou, 1980 ; Frémeaux, 1984 ; Thébert, 1978). L'une des idées afférentes à la vogue de ce modèle était que les Français revenaient prendre possession de leur héritage, le legs africain de Rome. Ainsi la présence, affirmée par Féraud (1863), de monuments celtiques en Algérie édifiés par des légionnaires gallo-romains, passait-elle pour attester des droits de la France. Science coloniale, dira-t-on ? Mais Féraud n'est pas un savant, c'est un interprète militaire, consul de France à Tunis puis ministre plénipotentiaire à Tanger. Il ne dirigea pas les fouilles dans le site « celtique » qu'il décrit mais se borna à y accompagner le responsable, le britannique Christy. Certes, celui-ci était également un défenseur convaincu de la théorie celtique mais sa conviction n'était que l'expression de la celtomanie dominante dans l'archéologie européenne des deux premiers tiers du XIX^e^ siècle (Coye, 1993). Sans doute, pourrait-on multiplier les exemples et passer d'un site à l'autre, du Maghreb à l'Égypte. Qui est Jean-Baptiste Piot Bey, auteur d'une détestable « Causerie ethnographique sur le fellah » (1902) ? Un vétérinaire qui traite habituellement de l'anévrisme sacciforme de l'artère coronaire gauche chez le bœuf (Piot, 1895). Qui est Abbate Pacha, dont de nombreux travaux portent sur l'anthropologie physique en Égypte (Abbate, 1883, 1889, 1891, 1893) ? Un médecin militaire, spécialisé en ophtalmologie et devenu le médecin traitant de la famille khédiviale.

Ainsi, si l'on confronte les auteurs d'énoncés savants faisant montre d'une sorte de « regard colonial » – justification de la colonisation et considérations passablement méprisantes sur les indigènes –, à la biographie de leurs auteurs, on constate assez souvent que ceux-ci n'appartiennent pas à la centralité scientifique, tout au moins dans le domaine où ils interviennent. Il s'agit de savants périphériques. Les savants périphériques ne sont pas des hérésiarques ; ils respectent généralement les paradigmes dominants et leurs grands hommes, la probité scientifique et l'orthodoxie méthodologique. Ils préfèrent seulement le local au global. Ils n'ignorent pas la présence de ce que Michel Callon et Bruno Latour nomment les réseaux scientifiques (Callon, 1989 ; Latour, 1984) – c'est-à-dire l'impossibilité de faire de la science localement – mais souhaitent établir un contrôle aux frontières, redéfinir la pertinence des paradigmes en fonction de leur connaissance du local. Car les savants périphériques sont, le plus souvent, des savants résidant dans le domaine colonial ou, tout au moins, des savants qui y ont résidé. Inversement les savants, occupant, à cette époque, une place centrale dans la centralité scientifique n'ont qu'une connaissance fort indirecte des sites coloniaux, bien que certains y aient brièvement séjourné. Avant de présenter deux exemples assez contrastés d'insertion de faits locaux dans le discours scientifique – ce que font les savants du centre et ceux de la périphérie –, je voudrais conclure maintenant la question de la classification avec laquelle nous avons cheminé jusqu'ici, non sans quelques détours.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'engagement vis-à-vis de la distinction « Arabes / Berbères » varie en proportion inverse de l'engagement dans le projet de formuler une classification satisfaisante des types humains, en se soumettant à un protocole d'épreuves. Dès la décennie qui suit la conquête, la distinction est présentée, par les militaires, comme un antagonisme dont il faudrait tirer parti. Mais cette stratégie n'a de sens que parce qu'ils y croient. Elle découle de leur connaissance du « terrain » et n'a pas de prétentions scientifiques ; elle appartient au monde de l'empirie. Au contraire, pour la périphérie savante, elle devient, ultérieurement, un objet de travail pertinent en soi qui vaut que l'on mobilise des techniques scientifiques pour l'attester dans le monde des faits de laboratoire. Le passage du « terrain » au « laboratoire » fut, néanmoins, assez insatisfaisant car il n'y avait pas de séparations nettes entre les deux « races » [30]. Pour la centralité scientifique, distinguer les « Arabes » des « Berbères » s'avéra, quelque place qu'on accordât à ce thème dans les publications, un problème typologique relativement secondaire par rapport au projet classificatoire de la discipline [31]. C'est ce qu'indique le débat dans lequel Topinard s'opposa à Duhousset et qu'il conclut en affirmant que « *les Berbers sont une famille au point de vue linguistique, lequel ne préjuge nullement le point de vue anthropologique* (...) *les Arabes sont une autre famille linguistique* » (Topinard, 1886, p. 743). En d'autres termes, plus la présence d'un protocole d'épreuves est contraignante, plus la scientificité augmente et moins il est possible de prendre en compte des intérêts locaux, quand bien même y souscrit-on. L'argument le plus évident que l'on puisse objecter à la thèse de la « science coloniale » est qu'il n'y a précisément pas de « science coloniale » parce qu'il n'y a pas de science locale. Ce qui est important pour la science, c'est la constitution de sa centralité, laquelle obéit à des règles qui lui sont propres.

30. Ceci résulte, d'ailleurs, d'une aporie propre à la méthode typologiste clairement indiquée par Darwin : « *L'argument le plus puissant à opposer à la théorie qui veut considérer les races humaines comme des espèces distinctes, c'est qu'elles se confondent l'une avec l'autre, sans que, autant que nous en puissions juger, il y ait eu, dans beaucoup de cas, aucun entrecroisement. On a étudié l'homme avec plus de soin qu'aucun autre être organisé ; cependant, les savants les plus éminents n'ont pu se mettre d'accord pour savoir s'il forme une seule espèce ou deux (Virey), trois (Jacquinot), quatre (Kant); cinq (Blumenbach), six (Buffon), sept (Hunter), huit (Agassiz), onze (Pickering), quinze (Bory de Saint-Vincent), seize (Desmoulins), vingt-deux (Morton), soixante (Crawfurd), ou soixante-trois selon Burke. Cette diversité de jugement ne prouve pas que les races humaines ne doivent pas être considérées comme des espèces, mais elle prouve que ces races se confondent les unes avec les autres, de telle façon qu'il est presque impossible de découvrir des caractères distinctifs évidents qui les séparent les unes des autres.* » (Darwin, 1891, p. 190-191).

31. Il est secondaire dans la mesure où l'impossibilité de séparer effectivement le « Berbère » de l'« Arabe » n'invalide pas le paradigme classificatoire.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

4. Le détour par la centralité : Sergi et la « race méditerranéenne ».

Je vais maintenant essayer de montrer comment la science ne peut être valablement locale sans être d'abord centrale, c'est-à-dire comment la volonté de régler un classement provincial – ce que sont les Égyptiens ou les Berbères les uns par rapport aux autres et ce que sont les Égyptiens par rapport aux Noirs – implique, pour aboutir de façon cohérente, une redistribution complète des groupes humains à l'intérieur d'une nouvelle nomenclature. J'en profiterai pour établir que les populations européennes sont traitées de la même façon et avec les mêmes instruments méthodologiques que les populations les plus parfaitement exotiques.

L'analyse comparée des travaux anthropologiques sur les Berbères et les Égyptiens a déjà été faite par Gilles Boëtsch, dont je résume ici le propos (Boëtsch, 1993). Nous venons de voir que l'étude des populations du Maghreb avait pour fil conducteur la différence entre « Arabes » et « Berbères ». En ce qui concerne l'Égypte, l'une des questions les plus débattues fut celle de la genèse africaine de la civilisation pharaonique. On connaît la thèse de Volney sur l'origine noire des Égyptiens (Volney, 1821). Elle s'est acquise une grande notoriété, de sorte que son auteur est encore aujourd'hui cité comme un précurseur de Cheikh Anta Diop (Dieng, 1989) [32]. Larrey fut l'un des premiers à s'opposer à la thèse de Volney, en précisant que les Égyptiens descendent des Éthiopiens et des Abyssins et non des « *nègres de l'intérieur de l'Afrique* » (Larrey, 1829, p. 63). L'objet évident de la discorde était qu'il paraissait impossible de prêter aux « Noirs » une intelligence comparable à celle des Blancs (Larrey, 1829). Quelques décennies plus tard, Pruner-Bey distingue deux types égyptiens anciens, l'un « fin », l'autre « grossier » (Pruner-Bey, 1861). S'il admet la possibilité d'attribuer le type « grossier » à un métissage avec des populations noires, il compare le type « fin » au type « berbère » moderne et en déduit une commune appartenance à la souche libyque. Sa position était assez proche de celle de Morton [33] qui, à propos des Égyptiens modernes, avait défendu leur apparentement aux Touaregs et aux Kabyles ainsi que leur classement dans la branche libyenne (Morton 1844). L'année qui suivit, Périer [34]

32. On consultera sur ce sujet l'analyse critique de Froment (1991). Il semble, cependant, que les thèses de Cheikh Anta Diop continuent à orienter des recherches puisque vient de paraître une *Origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines* (Obenga, 1993).

33. Né à Philadelphie, il fut élevé dans une institution de quakers. Il poursuivit ses études de médecine à l'université de Pennsylvanie et fut reçu docteur en 1820. Il partit en Irlande visiter son oncle qui lui fit suivre des cours à l'université d'Édimbourg où il soutint, en 1823, une thèse intitulée *De corporis dolore*. Revenu à Philadelphie la même année, il enseigna l'anatomie au Pennsylvania College de 1829 à 1843. Membre de l'Académie des sciences de Philadelphie, il devint le chef de l'école polygéniste américaine et fut surtout célèbre par la collection de crânes qu'il avait réunie et qui servit à la publication de *Crania americana* (1839) et de *Crania aegyptica* (1844) (1799-1851).

34. Médecin militaire et membre de la Société d'anthropologie de Paris, gendre de Larrey, il fut membre de la commission chargée de l'exploration scientifique de l'Algérie (1809-1880).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

affirma, au contraire, l'origine indigène des Égyptiens, d'une façon qui ne pouvait que conforter la thèse africaine (Périer, 1863). Cette origine sera ultérieurement défendue par Hartmann (1880), Zaborowski (1898, 1899) et par Sergi (1897). Au contraire, Chantre, à la suite de recherches anthropométriques conduites sur le « terrain », conclut à l'apparentement entre Berbères et Égyptiens ainsi qu'à leur rattachement à la famille libyque (Chantre, 1904).

Cette rapide revue des principales positions sur le peuplement de l'Égypte permet de dégager deux points de vue apparemment contradictoires : la thèse libyenne et la thèse africaine. On aura remarqué que la thèse libyenne était également avancée pour expliquer l'origine berbère. C'est ici qu'intervient le fondateur de l'anthropologie physique italienne, Sergi, en exposant sa théorie de la « race méditerranéenne » (Boëtsch et Ferrié, à paraître ; Ferrié et Boëtsch, 1992a, 1992b), intégrant partiellement la thèse libyenne dans la thèse africaine et montrant que les Égyptiens, Libyens (incluant les Berbères) avaient une commune provenance. Il se proposait donc de démontrer (a) que la population primitive de l'Europe après l'Homme de Néanderthal était d'origine africaine et (b) avait migré jusqu'en Europe du Centre et du Nord en passant par le Bassin méditerranéen (Sergi, 1901, p. v). Contrairement à ses prédécesseurs qui faisaient de l'Europe le centre du monde, Sergi lui substituait la Méditerranée. Il ne faisait là que reprendre le discours des spécialistes de l'Antiquité, en transférant dans le domaine du biologique ; ceux-ci, en retour, à l'instar de Glotz à propos de la civilisation égéenne, utilisèrent les travaux de Sergi afin d'établir la nature du peuplement méditerranéen (Glotz, 1923, p. 71-72). En proposant sa théorie, Sergi s'opposait à la théorie longtemps prédominante du peuplement nordique et aryen de l'Europe et de la descente de la civilisation du nord vers le sud, dont la théorie celtique de Féraud était l'un des avatars [35].

La thèse nordique et la théorie méditerranéenne de Sergi présentaient ainsi deux conceptions assez nettement opposées de l'origine du peuplement méditerranéen : la première impliquait que la continuité des populations et des civilisations résultait d'une fécondation bénéfique de la Méditerranée par des peuples aryens (germaniques ou celtes) ; la seconde que la continuité des populations et des civilisations était la conséquence de l'origine commune des peuples de la Méditerranée. C'est, en effet, la question de l'origine qui domine plutôt que celle de la répartition des types. Le type brun, dolicocéphale de petite taille, le type méditerranéen qui correspond, à peu près, à l'espèce *Eurafricanus mediterraneus* de la classification de Sergi (1911), avait déjà été décrit par Topinard comme circum-méditerranéen, puisqu'il y incorporait aussi bien les Européens du sud que les Berbères et les Sémites (Topinard, 1876). Remarquons cependant que la classification de Topinard reposait sur des traits – le type de chevelure et le crâne, principalement –

35. Ainsi que la théorie des « Berbères blonds », défendue, non sans raisons nationalistes, par des anthropologues allemands comme Lissauer (1908).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

n'impliquant pas, en tant que tels, de proximité généalogique (Topinard, 1878), tout au moins explicite, contrairement à la classification plus ancienne de Quatrefages qui fait des Berbères, des Égyptiens et des Helléno-Latins des familles issues du même tronc (Quatrefages, 1867). Notons pour finir, en revenant à la période durant laquelle Sergi publia *The Mediterranean Race* (1901), que Ripley classait les peuples du sud de l'Europe dans la race méditerranéenne et remarquait : « *Beyond the Pyrenees begins Africa* » (Ripley, 1899, p. 272). Ainsi, entre Sergi et ses prédécesseurs, la désignation et la description du type comme sa répartition ne pouvaient prêter à une véritable rupture paradigmatique. La rupture vint presque seulement de la réécriture du roman des origines, dont la nouvelle classification des races humaines exposée dans l'*Uomo* n'est que la conséquence. Sergi y distingue cinq genres dont trois non éteints : (I) *Notanthropus,* (II) *Heoanthropus* et (III) *Hesperanthropus*. Le genre *Notanthropus* est présent en Australie, en Inde, en Asie Mineure, en Arabie, en Afrique et en Europe ; le genre *Heoanthropus* est présent en Asie et en Europe du Nord ; le genre *Hesperanthropus* est présent en Amérique et au Groënland. L'Europe est un territoire d'hybridation entre *Notanthropus* et *Heoanthropus*. Le genre *Notanthropus,* qui nous intéresse ici, se divise en six espèce d'inégale importance :

1° *Not. eurafricanus,*
2° *Not. afer,*
3° *Not. australis,*
4° *Not. pygmaeus dolicomorphus*,
5° *Not. pygmaeus brachymorphus* ,
6° *Not. pygmaeus ceylonensis.*

L'espèce *Not. eurafricanus* divise en neuf variétés dont *Not. eurafricanus mediterraneus* elle-même subdivisée en cinq sous-variétés : *mediterraneus europaeus, mediterraneus libycus, mediterraneus aegyptiacus, mediterraneus indoiranus* (Sergi, 1911 ne faisant d'ailleurs que systématiser Sergi, 1901). C'est la filiation attribuée à *Not. eurafricanus mediterraneus* qui introduit un véritable bouleversement puisqu'elle donne, avec *Notanthropus*, une origine africaine aux Méditerranéens et, plus largement, à l'ensemble des populations européennes. Elle s'inscrit toutefois dans la continuité des hypothèses chamito-sémitiques formulées par les linguistes qui classaient dans une même famille – la famille chamitique – les langues relevant du « groupe égyptien », du « groupe berbère » et du « groupe éthiopien », auxquelles ils accordaient une origine commune avec les langues sémitiques (Hovelacque, 1878). Mais cette question n'est pas centrale, dans la mesure où il n'y eut pas de liens entre les classifications lingusitiques et les classifications anthropologiques concernant l'Afrique du Nord, au contraire de ce qui s'était passé s'agissant des peuples de langues indo-européennes (Haoui, 1993).

Nous avons ainsi affaire à un savant qui recompose la classification complète des groupes humains pour éviter le rattachement des populations européennes du sud au monde nordique. On peut y voir un effet de l'idéologie nationaliste italienne s'opposant au nationalisme germanique, mais ceci n'explique pas l'ampleur du détour. La nécessité de la recomposition découle de ce que les classements locaux précédents – les Berbères définis

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

comme nordiques, libyques ou égéens –, à l'instar de tous les faits scientifiques, n'existent qu'en réseaux. Si je veux transformer l'origine des populations italiennes je dois non seulement les détacher de la souche qui ne me convient pas mais lui trouver un autre apparentement. Si je choisis de les insérer dans une race méditerranéenne afin de souligner leur autonomie par rapport aux groupes nordiques, je dois m'assurer de la compatibilité du rattachement par référence aux recherches poursuivies sur les autres populations de la Méditerranée par d'autres savants. Je devrais discuter ces recherches. Il est admissible que celles-ci se rattachent à des conceptions différentes des miennes ou ne me satisfassent pas. Je tenterais, alors, de me procurer des collections de crânes, mais, comme les recherches, les collections portent l'empreinte des choix de ceux qui les ont faites ou du hasard des trouvailles. J'incorporerais ce qui dans les collections me paraît le plus significatif, en précisant les épreuves qui m'auront conduit à ce choix. Pour le reste, j'aurais recours à des documents entre lesquels je ferais également un tri qu'il conviendra aussi de justifier. Les justifications devront être données dans un langage commun, extérieur au monde postulé par mon hypothèse. Ayant établi l'existence d'une « race méditerranéenne », il me faudra rattacher cette race à une souche qui ne pourra pas, à son tour, être rattachée à la souche dont je veux m'écarter. Au passage, il faudra que j'apporte une solution conforme à mon hypothèse à quelques singularités anthropologiques, jusqu'à alors expliquées par les théories dont je me démarque. Ce faisant, j'aurais opéré une redescription totale de la classification des populations humaines en incorporant dans cette opération une série considérable de travaux, de sorte que ces travaux eux-mêmes ne pourront plus être lus de la même manière. Dans cette opération, tous les groupes humains subissent le même réductionnisme, faute de quoi on ne pourrait les comparer pour évaluer leurs différences et leurs apparentements. Ils sont transformés en une collection de types, strictement définis par un ensemble de mesures. La façon de traiter les « Berbères », de les décrire comme des spécimens zoologiques, de les résumer en quelques chiffres, est semblable à la façon de traiter les « Européens » ou les « Hottentots ». Réduites à des types, il devient aisé de comparer des populations que l'on n'aurait sûrement jamais envisagé de mettre en équivalence [36]. En fait, les Européens se trouvent-ils bien souvent engagés dans le destin classificatoire des peuples qu'ils colonisent. Les thèses sur l'origine des Berbères comme celles portant sur l'origine des Égyptiens, sont aussi – et, sans doute, surtout – des thèses sur l'apparentement des populations européennes et la genèse de la civilisation occidentale.

La nouvelle nomenclature des groupes humains présentée dans l'*Uomo* (Sergi, 1911) n'est ainsi que la conséquence (et, en un certain sens, la métonymie) du fait que tout

36. Ce qui aboutit, parfois, à d'assez singuliers jeux de comparaison. Atgier divise ainsi les Touaregs en trois groupes dont deux sont comparables à des types européens : 1° un groupe composé de bruns, brachycéphales et brachyprosopes, « *offrant le même type facial que nos paysans bretons* » (Atgier, 1902, p. 641) ; 2° un groupe également brun mais composé de dolicocéphales et leptoprosopes, « *offrant le même type facial que nos paysans du Midi...* » (*ibid.*).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

changement local ne s'établit que par une reformulation globale, une recomposition du réseau des faits scientifiques et des producteurs de faits. Le sort des « provinces » se joue ainsi au sein de la centralité. En ce sens, ce qui distingue fondamentalement les savants « locaux » – résidants pour la plupart mais aussi spécifiquement intéressés par l'élucidation d'un problème local –, c'est qu'ils croient que leur connaissance du terrain les autorise à prendre des raccourcis quand ils sollicitent le réseau pour établir un fait. Ils ne testent pas la compatibilité de leurs hypothèses avec ce qui se dit à propos d'autre lieux et d'autres séries de crânes. Pour démontrer que les Berbères sont « nordiques », Bertholon se contente de quelques traces préhistoriques, sans relire la préhistoire ou réfléchir sur le sens de la comparaison. Quand il veut démontrer qu'ils sont secondairement d'origine égéenne, il compare quelques faits de vengeance chez les Achéens décrits par Homère avec la vengeance chez les Kabyles (Bertholon, 1911) [37]. Tous les faits qu'il ne sollicite pas se tournent contre lui, car ils sont autant d'objections possibles à sa thèse. La plus évidente est bien sûr qu'il néglige que la vengeance n'est pas un phénomène proprement kabyle ou achéen. La théorie celtique se fonde sur un même rétrécissement de perspective : une fouille et une analogie suffisent à l'établir. Les savants périphériques reformulent et restreignent les réseaux parce qu'ils ne s'intéressent pas à ce qui se passe en dehors du lieu dont ils parlent, et qu'ils définissent leur spécialité autant par référence à une discipline que par référence à ce lieu. Ce sont fondamentalement des « érudits locaux » qui procèdent à des « reformulations coloniales » de la science centrale. Mais, ce faisant, ils ne créent pas une « science coloniale ».

Certes, on peut toujours démontrer, en utilisant les travaux de savants périphériques plus ou moins engagés dans le processus colonial, que la science des « autres » – l'anthropologie et ses dépendances – servit à légitimer la colonisation [38] ; mais cela revient à décrire les mœurs dissolues des sous-lieutenants pour stigmatiser celles des généraux. Il est, néanmoins, possible d'objecter que des savants occupant une place dans la centralité scientifique, tinrent des discours semblables à ceux que tenaient des savants de la périphérie ; toutefois, ce qu'ils disaient et ce qu'ils démontrèrent n'est pas forcément la même chose. Si l'on persiste à penser que la science est une idéologie, on en reste effectivement à l'étude des déclarations de principe que reprennent souvent des thèses inspirées des stratégies coloniales ; en revanche, si l'on considère d'abord la science comme une activité pratique – suivant le précepte énoncé par Shapin et Schaffer (1985) –, on tient alors principalement compte des épreuves, qui suivent, elles, une toute autre voie. Car la science, c'est concevoir *et* expérimenter (Hacking, 1989). Il est, certes, possible de prétendre que les déclarations

37. Commenté dans Ferrié (1993) et dans Boëtsch et Ferrié (1993a).

38. Des sciences « techniques » comme la médecine furent effectivement utilisées par la propagande coloniale française (qu'on ne saurait assimiler à une légitimation) tant pour attirer les diplômés dans les Colonies que pour publier la grandeur de l'Empire (à ce sujet, voir Blanchard et Chatelier, 1993).

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

font plus d'effet que les épreuves ; cependant, ce qui est alors en jeu n'est plus l'existence d'une science coloniale en tant que telle, c'est l'utilisation d'un vocabulaire scientifique afin de légitimer des positions extra-scientifiques. Mais les légitimer auprès de qui ? Les politiques, les militaires et les hommes d'affaires n'ont jamais eu besoin de savants pour penser qu'ils avaient raison de coloniser. En défendant une position contraire, ceux qui croient à l'existence de la « science coloniale » soutiennent, en somme le point de vue fondamentalement idéaliste selon lequel les rhétoriques savantes – fussent-elles condamnables – seraient, par elles-mêmes, efficaces sur le cours des choses. Or, si le monde va avec des idées et des discours, les idées pas plus que les discours ne gouvernent le monde.

Quant aux idées scientifiques, elles ne sont pas seulement des rhétoriques sociales, quand elles évoquent le destin des sociétés et des peuples, ou des pragmatiques, quand elles veulent agir sur eux. Elles sont aussi, et sans doute surtout, la relation d'une série d'opérations contraignantes destinées à établir des faits. Il ne s'agit pas de nier qu'il faille situer les sciences dans leur contexte social comme des « jeux de langage » connectés à des « formes de vie » [39] ; il s'agit seulement de ne pas confondre « situation » et « réduction ».

39. Suivant une formulation de Wittgenstein, utilisée par Shapin et Schaffer (1985) pour dépeindre à la fois l'activité scientifique et l'objet de l'histoire des sciences.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.

Abbate Pacha, O. 1883. « Asymétrie cardiaque dans la race indigène ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (2e série), n° 3, p. 3-7.

Id., 1889. « Questions anthropologiques sur l'orbite et le cerveau des nègres ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (2e série), n° 9, p. 156-173.

Id. 1891. « Prééminence des facultés mécaniques dans la race égyptienne ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte,* (3e série), n° 2, p. 205-216.

Id., 1893. « Étude physiologique sur l'équilibre statique chez la femme égyptienne ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, (3e série), n° 4 (fasc. 5), p. 181-186.

Alembert (Le Rond d'), J., 1965. *Discours préliminaire de l'Encyclopédie.* Paris, Gonthier (coll. Médiations).

Alleaume, G., 1992. Compte rendu de T. Mitchell : *Colonizing Egypt. Bulletin critique des Annales islamologiques*, n° 9, p. 168-171.

Atgier, Dr., 1902. Discussion de J. Huguet : « Sur les Touaregs ». *Bulletin et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris,* t. III (5e série), n° 5, p. 640-641.

Bates, O., 1970 (1912). *The Eastern Libyans, An Essay.* Londres, Franck Cass & Co.

Benabou, M., 1980. « L'impérialisme et l'Afrique du Nord : le modèle romain ». *In* : (D. Nordman et J.-P. Raison, éd.) *Sciences de l'Homme et conquête coloniale. Constitution et usage des sciences humaines en Afrique* (*XIXe-XXe s.*). Paris, Presses de l'École normale supérieure.

Bertholon, L., 1897. « Les premiers colons de souche européenne dans l'Afrique du Nord ». *Revue tunisienne*, vol. IV, p. 416-424.

Id., 1904. « Origine néolithique et mycénienne des tatouages des indigènes du nord de l'Afrique ». *Archives d'anthropologie criminelle, de criminologie et de psychologie normale et pathologique,* n° 130, p. 1-31.

Bertholon, L., et E. Chantre, 1913. *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale, Tripolitaine, Tunisie, Algérie.* Lyon, Rey.

Blanchard, P. et A. Chatelier (éd.), 1993. *Images et Colonies.* Paris, Syros/Achac.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Blanckaert, C., 1988a. « On the Origin of French Ethnology ». *In* : (G.W. Stocking, éd.) *Bones, Bodies, Behavior, Essays on Biological Anthropology.* Madison, University of Wisconsin Press.

Id., 1988b. « *Story* et *History* de l'ethnologie ». *Revue de Synthèse*, IV^e série, n° 3-4, p. 451-467.

Id., 1989. « L'anthropologie personnifiée. Paul Broca et la biologie du genre humain » (Préface). *In :* (P. Broca) *Mémoires d'anthropologie.* Paris, J.-M. Place.

Boëtsch, G., 1993. « Égypte noire et Berbérie blanche. La rencontre manquée de la biologie et de la culture ». *In :* (G. Boëtsch et J.-N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'études africaines*, n° 129, p. 73-98.

Boëtsch, G., et J.-N. Ferrié, 1989. « Le Paradigme berbère. Approche de la logique classificatoire des anthropologues français du XIX^e siècle ». *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. I (n^lle série), n° 3-4, p. 257-276.

Id., 1991. « Blonds (berbères) ». *Encyclopédie berbère,* t. X. Aix-en-Provence, Edisud.

Id., 1993a. « La passion du passé dans l'anthropologie de l'aire méditerranéenne ». *Mediterrâneo*, n° 1, p. 133-137.

Id., 1993b. « La mauresque aux seins nus : l'imaginaire érotique colonial dans la carte postale ». *In* : (P. Blanchard et A. Chatelier, éd.) *Images et Colonies.* Paris, Syros/Achac.

Id., 1993c. « L'impossible objet de la raciologie. Prologue à une anthropologie physique du nord de l'Afrique ». *In* : (G. Boëtsch et J.-N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'études africaines*, n° 129, p. 5-18.

Id., à paraître. « Sergi et la "race méditerranéenne" ». *Actes du colloque pour le centenaire du département d'anthropologie de l'université de Rome.*

Boltanski, L. et L. Thévenot, 1991. *De la Justification.* Paris, Gallimard.

Broca, P., 1863. « Histoire des travaux de la Société d'anthropologie (1859-1863) ». *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. II (2^e série), p. 13-44.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Callon, M., 1989. *La Science et ses réseaux, Genèse et circulation du fait scientifique*. Paris, La Découverte.

Callon, M., et B. Latour, 1991. *La Science telle qu'elle se fait*. Paris, La Découverte.

Cassirer, E., 1966. *La Philosophie des lumières*. Paris, Fayard.

Chantre, E., 1904. *Recherches anthropologiques en Égypte*. Lyon, Rey.

Id., 1915 « Le docteur L. Bertholon (1854-1914). Sa vie et ses œuvres ». *Revue tunisienne*, n° 108, p. 3-22.

Chateauraynaud, 1991. « Force et faiblesse de la nouvelle anthropologie des sciences ». *Critique*, n° 529-530 : 459-478.

Collignon, R., 1887. « Étude sur l'ethnographie générale de la Tunisie ». *Bulletin de Géographie historique et descriptive*, (année 1886), p. 181-353.

Coye, N., 1993. « Préhistoire et protohistoire en Algérie au XIX^e siècle : les significations du document archéologique ». *In* : (G. Boëtsch et J.-N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'études africaines*, n° 129, p. 99-137.

Darwin, C., 1876 (1859). *L'Origine des espèces...* Paris, Reinwald,

Id., 1891 (1871). *La descendance de l'Homme et la sélection naturelle*. Paris, Reinwald.

Daumas, E. et P.D. Fabar, 1847. *La Grande Kabylie : études historiques*. Paris, Hachette.

Dias, N., 1989. « Séries de crânes et armée de squelettes : les collections anthropologiques en France dans la seconde moitié du XIX^e siècle ». *Bulletins et mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, vol. I (n^lle série), n° 3-4, p. 203-230,

Dieng, A.A., 1989. « Volney, l'abbé Grégoire et la thèse de l'Égypte nègre ». *In* : (H. Khadar) *La Révolution française et le monde arabo-musulman*. Tunis, Société tunisienne d'études du XVIII^e siècle, Alif.

Féraud, L., 1863. « Monuments dits celtiques dans la province de Constantine ». *Bulletin de la Société archéologique de la province de Constantine*, n° 7, p. 214-234.

Ferrié, J.-N., 1993. « La naissance de l'aire culturelle méditerranéenne dans l'anthropologie physique de l'Afrique du Nord ». *In* : (G. Boëtsch et J.N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'Études africaines*, n° 129, p. 139-151.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ferrié, J.-N., et G. Boëtsch, 1992a.	« La Formation de l'aire culturelle méditerranéenne par les anthropologues européens du XIX^e siècle ». *Antropologia Contanporanea,* vol. 15, n° 1, p. 75-81.
Id., 1992b.	« Du Berbère aux yeux clairs à la race eurafricaine : la Méditerranée des anthropologues physiques ». *In* : (K. Basfao et J.R. Henry, éd.) *Le Maghreb, l'Europe et la France.* Paris, Presses du CNRS.
Fierro, A., 1983.	*La Société de géographie de Paris, 1821-1946.* Paris/Genève, Champion/Droz.
Foucault, M., 1981.	*Power/Knowledge : Selected Interviews and Other Writings 1972-1977.* New York, Random House.
Frémeaux, J., 1984.	« Souvenir de Rome et présence française au Maghreb : essai d'investigation ». *In* : (J.-C. Vatin, éd.) *Connaissances du Maghreb, Sciences sociales et colonisation.* Paris, CNRS.
Froment, A., 1991.	« Origine et évolution de l'homme dans la pensée de Cheikh Anta Diop : une analyse critique ». *Cahiers d'études africaines,* n° 121-122, p. 29-64.
Glotz, 1923.	*La civilisation égéenne.* Paris, La Renaissance du livre.
Gould, S.J., 1983.	*La Mal-mesure de l'homme.* Paris, Ramsey.
Gusdorf, G., 1969.	*La Révolution Galiléenne,* II (*Les Sciences humaines et la pensée occidentale,* III). Paris, Payot.
Id., 1972.	*Dieu, la nature, l'homme au siècle des Lumières (Les Sciences humaines et la pensée occidentale,* V*).* Paris, Payot.
Habermas, J., 1988.	*Le Discours philosophique de la modernité.* Paris, Gallimard.
Hacking, I., 1989.	*Concevoir et expérimenter.* Paris, Bourgois.
Haller, J.S., 1972.	*Outcast from Evolution. Scientific Attitudes of Racial Inferiority, 1859-1900.* Londres, Oxford University Press.
Haoui, K., 1993.	« Classifications linguistiques et anthropologiques de la Société d'anthropologie de Paris ». *In* : (G. Boëtsch et J.-N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'études africaines,* n° 129, p. 51-72.
Hartmann, R., 1880.	*Les Peuples de l'Afrique.* Paris, Baillière.
Hovelacque, A., 1878.	« Les langues de l'Afrique ». *In* : (A. Hovelacque et J. Vinson, éd.) *Études de linguistique et d'ethnographie.* Paris, Reinwald.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Kant, I., 1985. « Réponse à la question : qu'est-ce que les Lumières ? » *In* : (I. Kant) *Œuvres complètes,* t. II. Paris, Gallimard (La Pléïade).

Kuhn, T., 1983 (1962). *La Structure des révolutions scientifiques.* Paris, Flammarion.

Lacoste-Dujardin, C., 1984. « Genèse et évolution d'une représentation géopolitique : l'imagerie kabyle à travers la production bibliographique de 1840 à 1891 ». *In* : (J.-C. Vatin, éd.) *Connaissances du Maghreb, Sciences sociales et colonisation.* Paris, CNRS.

Latour, B., 1984. *Les Microbes ; guerre et paix.* Paris, Métaillé.

Larrey, D.J., 1829 (1813). « Notice sur la conformation physique des Égyptiens et les différentes races qui habitent en Égypte », *In* : *Description de l'Égypte. Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française,* vol. XVIII (2e partie). Paris, Panckroucke.

Laugier de Tassy, N., 1757 (1725). *Histoire des États barbaresques qui exercent la piraterie.* Paris : Chaubert.

Linné, C., 1793 (1735). *Système de la nature (1re classe)* [trad. de Vanderstegen De Putte sur la 13e édition latine]. Bruxelles, Lemaire.

Lissauer, A., 1908. « Archälogische und anthropologische Studien über die Kabylen ». *Zeitschrift für Ethnologie*, vol. 40, p. 501-535.

Lucas, P. et J.-C. Vatin, 1975. *L'Algérie des anthropologues.* Paris, Maspéro.

Malte-Brun, C., 1824. « Questions proposées aux voyageurs ». 1re série. *Bulletin de la Société de géographie* II, p. 18-26.

Mitchell, T., 1988. *Colonizing Egypt.* Cambridge, Cambridge University Press.

Morton, S., 1844. *Crania Aegyptica.* Philadelphie, Dobson.

Obenga, T., 1993. *Origine commune de l'égyptien ancien, du copte et des langues négro-africaines modernes.* Paris, L'Harmattan.

Périer, J.A.N., 1863. « Sur l'ethnogénie égyptienne ». *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris.* Vol. I (1re série), p. 435-504.

Peysonnel, J.A., 1838. « Relation d'un voyage sur les côtes de Barbarie fait par ordre du Roi ». *In* : (A.J. C.A. Dureau de la Malle, éd.) *Voyages dans les Régences de Tunis et d'Alger.* Paris, Gide, vol. 1.

Piot Bey, J.-B., 1895. « Compte rendu des séances ». *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, 3e série, no 6, p. 5.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Id., 1902.	« Causerie ethnographique sur le Fellah ». *Bulletin de la Société khédiviale de géographie*, vol. V, n° 1.
Poiret, J.C.M., 1789.	*Voyage en Barbarie*. Paris, J.B.F. Née de la Rochelle.
Pouillon, F., 1993.	« Simplification ethnique en Afrique du Nord : Maures, Arabes, Berbères (XVIII^e-XX^e siècles) ». *In* : (G. Boëtsch et J.-N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'études africaines*, n° 129, p. 37-49.
Pruner-Bey, G., 1861.	« Recherche sur l'origine de l'ancienne race égyptienne ». *Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*. Vol. I (1^re série), p. 399-443.
Quatrefages (de) A., 1867.	*Rapport sur les progrès de l'anthropologie*. Paris, Imprimerie impériale.
Quatrefages (de) A., et E.-T. Hamy, 1873-1875.	*Crania ethnica*. Paris, Baillière.
Rorty, R., 1993.	*Contingence, ironie et solidarité*. Paris, Colin.
Ripley, W., 1899.	*The Races of Europe. A Sociological Study*. Londres, Kegan.
Roy, J.J.E., 1878.	*Les Français en Égypte, ou Souvenir des campagnes d'Égypte et de Syrie par un officier de l'expédition*. Tours, Mame.
Sergi, G., 1897.	*Africa. Antropologia della stirpe camitica*. Turin, Bocca.
Id., 1901.	*The Mediterranean race : A Study of the Origin or European Peoples*. Londres, Scott.
Id., 1911.	*L'Uomo*. Turin, Bocca.
Shapin, S. et S. Schaffer, 1985.	*Leviathan and the Air Pump*. Princeton, Princeton University Press.
Stocking, G.W. (éd) 1988.	*Bones, Bodies, Behavior, Essays on Biological Anthropology*. Madison, University of Wisconsin Press.
Thébert, Y., 1978.	« Romanisation et déromanisation en Afrique : histoire décolonisée ou histoire inversée ». *Annales E.S.C.*, vol. 33, n° 1, p. 64-82.
Thomson, A., 1987.	*Barbary and Enlightenment : European Attitudes toward the Maghreb in the 18th Century*. Leiden, Brill.
Id., 1993.	« La classification raciale de l'Afrique du Nord au début du XIX^e siècle ». *In* : (G. Boëtsch et J.-N. Ferrié, éd.) *Le Savant et le Berbère. Cahiers d'études africaines*, n° 129, p. 19-36.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 · Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net

Topinard, P., 1876. *L'Anthropologie*. Paris, Reinwald.

Id., 1878. « Essai de classification des races humaines actuelles ». *Revue d'Anthropologie,* vol. I (2e série), p. 499-509.

Id., 1884. « L'anthropologie de Linné ». *Matériaux pour l'histoire primitive de l'homme,* vol. I (3e série), p. 177-186.

Id., 1885. *Éléments d'anthropologie générale*. Paris, Delaye et Lecrosnier.

Id., 1886. « Sur les Arabes et les Berbères », *Bulletin de la Société d'anthropologie de Paris,* vol. IX (2e série), p. 743-749.

Valensi, L., 1984. « Le Maghreb vu du centre, sa place dans l'école sociologique française ». *In* : (J.-C. Vatin, éd.) *Connaissances du Maghreb, Sciences sociales et colonisation.* Paris, CNRS.

Zaborowski, M.S., 1898. « Races préhistoriques de l'ancienne Égypte ». *Bulletins de la Société d'anthropologie de Paris,* vol. IX (4e série), p. 597-612.

Id., 1899. « Origines africaines de l'ancienne Égypte », *Revue scientifique*, vol. XI (4e série), no 10, p. 289-296.

AnIsl 28 (1995), p. 231-257 Jean-Noël Ferrié
«Sciences coloniales», centralité scientifique et périphérie savante: le Maghreb et l'Égypte comme applications locales d'un discours global.
© IFAO 2026 AnIsl en ligne https://www.ifao.egnet.net